

La cordonnière

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **59 (1971)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ALLO LA VILLE
ICI, LA CAMPAGNE

Le monde du travail

LA PAYSANNE ET LES ÉLECTIONS

Période pré-électorale.

Un soir d'automne dans un petit village de la campagne vaudoise.

"Un tiers de l'auditoire est féminin et se trouve là parce que le nom d'une candidate au Conseil national figure sur la liste des orateurs. Alors ces dames sont venues par curiosité ou par amitié, pour vivre les premiers affrontements féminins avec la politique active et pour voir comment réagira le public masculin lent à convaincre de l'opportunité de cette participation féminine. On ne débouche pas sans peine, dans nos milieux ruraux, d'un patriarcat qui cliva pendant tant de générations les activités des deux sexes.

Côté masculin, on est donc là, courtois, avec un rien de condescendance. Le présentateur ne vient-il pas de dire dans un prudent conditionnel à l'adresse de la candidate: «Madame, vous feriez une bien jolie conseillère...»

J'essaie d'imaginer ce même compliment à l'adresse d'un candidat mâle, même doté d'un physique d'Apollon...

Non, vraiment ça ne ferait pas sérius.

Côté féminin, il me paraît notable de signaler ici avec quel soin nos paysannes ont eu à cœur de s'initier à leur rôle de citoyennes. Au programme d'activités des groupes de femmes rurales figurent de nombreux cours de civisme, souvent donnés par l'institutrice du lieu, et des exposés présentés par des personnalités marquantes du monde politique.

Par ailleurs, le service consultatif ménage rural du service vaudois de vulgarisation propose dans son programme d'étude le thème suivant: «La paysanne face à ses nouvelles obligations civiques (notions de civisme, discussion en groupe sur des thèmes choisis). Ce ne sont donc pas les occasions d'initiation qui ont manqué à nos paysannes.

Parmi les candidates romandes au Conseil national, trois Vaudoises d'origine terrienne: une paysanne pratiquante et deux anciennes exploitantes, proches toutefois des problèmes de la vie rurale, trois femmes faisant preuve d'un louable courage civique. Même si les unes et les autres n'en étaient plus à leurs premiers pas dans le domaine politique (toutes trois font partie d'un conseil général ou communal) il fallait un cran certain pour accepter de figurer sur une liste électorale, au milieu de partenaires souvent dotés de titres universitaires ou pourvus de qualifications avantageuses, sans remier soi-même son origine paysanne. Ces trois femmes ont eu ce cran et leurs compagnes paysannes leur en savent gré.

Pour mon initiation purement politique, le parti m'a fourni une vaste documentation qu'il a fallu assimiler, tout au moins partiellement.

— Comment votre entourage a-t-il accueilli votre candidature ?

— Mon mari m'a d'entrée soutenue. Il en a fait un peu sa chose. Et j'estime qu'en l'occurrence il est indispensable que la femme rencontre l'approbation inconditionnelle de son conjoint. Ma parenté pour sa part, m'a été d'un grand soutien. Là où je me suis sentie laissée à moi-même, ce fut en face du comité d'arrondissement de mon parti. A croire qu'une candidature féminine n'allait pas à la rencontre de leurs vœux...

Quant à mes collègues ruraux, ils m'ont permis de vivre une riche expérience! Paradoxalement, alors qu'entre nous j'avais conscience de la concurrence qui existait et qui faisait de nous des adversaires, je me sentais face au public intégrée à une équipe et soutenue par mes collègues.

— Et les réactions de votre auditoire ?

— Comme je vous le disais, certains auditeurs venaient par amitié ou par curiosité. Mais jamais je n'ai eu le sentiment qu'on venait avec l'idée déterminée de me prendre en défaut. Au cours de certaines rencontres, nous avons dû donner la réplique à des interventions souvent impétueuses, mais jamais elles ne me visaient personnellement.

L'effectif féminin des dix auditoires que j'ai eu devant moi s'est généralement comporté assez passivement.

— La femme rurale est-elle prête pour la vie politique ?

— La génération-charnière que nous sommes doit improviser et composer avec le peu qu'elle possède. La société lui octroie des droits mais c'est à elle à glaner son savoir civique. Les générations suivantes seront mieux loties pour autant que l'école tienne compte, également dans les milieux ruraux, des nouvelles aspirations de la femme.

«Il y a des lacunes dans notre formation, nous dit Mme Barraud. L'école ne nous a pas appris à nous exprimer et trop de femmes qui souhaitent se faire entendre n'osent le faire et ne peuvent surmonter leur

timidité parce qu'elles n'y ont jamais été entraînées.

Voyez par exemple la place que prennent les entretiens ou les débats dans les programmes de nos écoles d'agriculture. Nos jeunes filles aussi devraient apprendre l'art de parler, d'exprimer une idée. On ne naît pas débater, on le devient. Participer à la vie d'une association, accepter une charge dans un comité sont autant d'occasions d'évoluer dans cette voie.

— Vos impressions au terme de votre campagne ?

— Sentiment d'enrichissement au contact de toutes les personnalités rencontrées et la certitude de nouvelles amitiés.

— Une constatation pour terminer: la femme tire moins facilement que l'homme des avantages de ses titres ou de sa situation. Elle éprouve même des scrupules, dès que son nom prend une couleur politique à solliciter comme supportées les milieux qu'elle représente ou simplement à éveiller l'intérêt civique des femmes qui l'entourent. Il y aura là encore quelque chose à surmonter afin de glisser un atout de plus dans l'avenir politique de la femme.

Y. Bastardot.



LE COURRIER DES LECTRICES

UN CAS A VERSER AU DOSSIER DE L'IMPOSITION DE LA FEMME MARIÉE

Madame, Abonnée de «Femmes Suisses», je me proposais depuis longtemps de vous écrire. Je m'y décide enfin à la suite de votre article «Imposition de la femme mariée salariée». Je tiens à vous citer un cas que je considère comme scandaleux.

Un jeune médecin est en stage à Zurich, à l'Hôpital cantonal. Sa femme est également médecin en stage à l'hôpital de ville. Ce couple a deux enfants (4 ans et 5 ans demi) et est, par ce fait, obligé d'avoir une employée de maison, sérieuse et bien rémunérée.

Or, pour les impôts, les appointements de ces jeunes médecins s'ajoutent l'un à l'autre, mais ils n'ont pas le droit de déduire quoi que ce soit pour le salaire et l'entretien de leur employée, cependant indispensable dans ce foyer.

Avec cela, les loyers étant ce qu'ils sont, ce ménage habite hors du centre. Mari et femme n'ayant pas les mêmes horaires de travail, ils sont condamnés à posséder deux petites voitures. Inutile de dire que ces jeunes ne font pas florès. Quant à moi je crie à l'injustice.

Si ce cas vous paraît intéressant je vous autorise à le publier et vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

M. de Sépibus.

LIVRES

RÉPERTOIRE JEUNESSE

Cet ouvrage a été élaboré par le Cartel suisse des associations de jeunesse en étroite collaboration avec Pro Juventute.

Il réunit d'une manière claire et succincte le mouvement de jeunesse et les institutions d'aide à la jeunesse de notre pays et sera d'une grande utilité aux animateurs de jeunesse, aux travailleurs sociaux et à tous ceux qui ont à s'occuper des jeunes.

Editions Pro Juventute, 208 pages français/allemand, prix Fr. 9.—

ET LES CANDIDATES DU JURA BERNOIS ?

Madame la rédactrice,

J'ai pris avec intérêt connaissance du n° 9, octobre 1971, de votre journal auquel je suis abonnée depuis de nombreuses années.

Je constate que vous faites une large propagande en faveur des femmes romandes candidates aux élections fédérales des 30 et 31 octobre prochains, et j'en suis fort aise.

LA CORDONNIÈRE

IMPRESSIONS D'UNE CANDIDATE

Aujourd'hui, les jeux sont faits et je n'entends pas dans mon propos analyser l'actuelle situation politique de la femme. Je souhaiterais grouper ici quelques impressions d'une de nos candidates d'origine rurale. Mme Viollette Barraud, membre du comité des paysannes vaudoises et commissaire professionnel, a donné suite à la sollicitation de son parti en estimant que la femme rurale se devait de jouer le jeu de la participation.

Militante au sein d'un parti bourgeois, elle siège, au comité central, à la commission féminine et fait partie de la commission agricole. Ce n'est donc pas en novice qu'elle affrontait l'arène politique.

Au terme de son périple électoral qui lui permit d'approcher différents milieux tant citoyens que ruraux, elle a bien voulu répondre à nos questions.

— Comment vous êtes-vous préparée à votre campagne électorale ?

— Comme beaucoup de candidates, c'est peu de temps avant l'établissement des listes que j'ai été sollicitée par mon parti. Il me fallait donc dans un temps limité préparer un exposé. Préoccupée de formation professionnelle, je m'en suis tenue à ce domaine et deux thèmes furent mis au point: «Orientation professionnelle» et «Formation professionnelle et promotion de la femme».

APTITUDES REQUISES

Adresse et force manuelle. Goût du cuir et du bricolage. Sens du travail bien fait. Habileté pour le dessin.

Formation nécessaire avant l'apprentissage: Avoir terminé sa scolarité.

Age minimum d'entrée en apprentissage: 16 ans.

Durée de l'apprentissage: 3 ans.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Première année. — Préparation du matériel. Enlèvement des semelles et talons usés. Réparation et remplacement des pièces de fond. Enfonçage des chaussures. Faire les fils; coudre, cheviller au moyen de chevilles de bois et de fer, cheviller les talons. Confection de semelles simples chevillées bois, chevillées fer, collées et cousues. Réparation de talons et réparations faciles de tiges. Verrage et polissage des pièces du fond à la main ou à la machine. Ferrage de chaussures. Confection de patrons pour la réparation ou la fabrication.

Deuxième année. — Correction individuelle de fonds. Ressemelages cuir et caoutchouc, et réparation de tiges au moyen de la machine à coudre. Travaux de préparation, de montage, de passage en première, de couture à la main et de finissage des chaussures en cours de réparation ou de fabrication. Recouvrement, ajustage et montage de talons de chaussures de dames de modèles courants.

Troisième année. — Fabrication par l'apprentie seule de fonds cousus trépointe ou tyrolienne, chevillés bois et collés. Fabrication sur mesure de fonds de chaussures orthopédiques simples. Initiation au service des clients. Prise des mesures et des empreintes de pied.

Connaissances professionnelles: les machines et outils les plus usuels; utilisation, manieement, entretien. Élimination des dérangements simples et fréquents des machines. Dispositifs de sûreté. Provenance, propriétés, signes distinctifs, emploi et différences de qualité des cuirs et peaux pour tiges, doublures et semelles. Les principaux défauts des cuirs et peaux: distinctions et répercussions sur l'utilisation de ceux-ci. Division et utilisation des cuirs et peaux pour tiges, doublures et semelles. Dénomination, propriétés et utilisation des autres matières courantes telles que le caoutchouc, les textiles, les fournitures, les fils et soies à coudre, les colles, les cires, les poix, les colorants et graisses pour le cuir, les produits d'entretien des chaussures. Construction de la chaussure et opérations successives de fabrication. Les divers procédés de fabrication et leurs signes distinctifs. Principales techniques et opérations de travail de la branche. Connaissance des formes et coupes de tiges. Anatomie du pied. Calcul du coût du matériel et du temps de travail en fabrication et en réparation. Dessin professionnel (patrons).

Examen final. — La candidate qui a subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage reçoit le certificat fédéral de capacité attestant qu'elle est une cordonnière qualifiée.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

Considérable, car il y a pénurie dans le métier.

Perspectives d'avenir. — La cordonnière peut travailler en fabrique ou à son propre compte. Elle aura du succès puisqu'il n'y a encore pratiquement pas de femmes exerçant ce métier en Suisse. Et elle sera la bienvenue puisque le métier de cordonnier se perd, les messieurs ne voulant plus l'exercer.

Syndicat défendant la profession. distrieli, Zurich.

— Verband Schweizerisches Schuh In-

L'offre. — Un métier où la femme fera figure de pionnier.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires. — Celui des ateliers. Pour la cordonnière qui travaille à son compte, aucun problème.

Congés. — Trois semaines par an.

Salaires. — En général, on paie à l'heure, et tout dépend de la fabrique ou de l'atelier qui engage. Mais les heures sont en tout cas bien payées, d'autant plus qu'on a vraiment besoin de cordonniers.

Avantages sociaux. — Ceux de la maison qui engage.